

République Française
 Ministère de l'Intérieur
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE NATIONALE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
des POLICES URBAINES des
HOTEL DE POLICE

BORDEREAU D'ENVOI

MONSIEUR LE DIRECTEUR DU GROUPE D'ETUDE DES
 PHÉNOMÈNES AÉROSPACIAUX NON IDENTIFIÉS
 CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

C.C. N° 6710/J.

le 24 JUIN 1980

DÉSIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE	OBSERVATIONS
Copie d'une procédure établie à la suite de l'apparition d'objets lumineux aperçus dans le ciel par plusieurs personnes le 26 mai 1980 à 22H45.	1	Pour information, suite à communication téléphoni- que du 27 Mai 1980
<p>26.05.80</p> <p> LE COMMISSAIRE POUR LE MAIRIE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES POLICES URBAINES DES </p>		
<p>R M</p>		

Mod. 00 00 00 64 R Imp. Rbx 79

COPIE

6710/5

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

le 20 juin 1980

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA POLICE NATIONALE

26-05-80 .

30 JUN 1980

L'Inspecteur Divisionnaire V. F

à

Monsieur le COMMISSAIRE DE POLICE
Commissaire Central adjoint

à

OBJET : Au sujet d'objets lumineux aperçus par plusieurs personnes dans l'agglomération de

REFERENCE : Vos instructions verbales du 27 mai 1980

PIECES JOINTES : Un rapport
Six procès verbaux

J'ai l'honneur de vous rendre compte des faits suivants :

Le lundi 26 mai 1980 , à 22 h 45 ,
le Brigadier L M et le sous Brigadier H O
qui étaient en patrouille dans la rue à
et se trouvaient au niveau de la place
ont aperçu dans le ciel deux objets lumineux d'un
rouge vif , de forme ovoïde , de la grosseur leur a-t-il semblé
d'un ballon de football qui descendaient lentement à une
vitesse constante . Ils ont pu les observer entre cinq et dix
minutes . Ils ont situé le point de chute approximativement
entre le cimetière du et le .

Au cours d'une communication radio avec
le Commissariat Central , MM L et H ont appris que le
même phénomène avait été observé par deux autres personnes
qui avaient signalé le fait à la gendarmerie , soit :
M. R F , demeurant rue
M. G M , demeurant rue

---- Monsieur E nous a dit que se trouvant à son
domicile , il avait vu descendre du ciel deux globes rouges
dans la direction de la caserne de gendarmerie , avenue
qui n'étaient tombés qu'à 150 mètres environ de chez lui.
Immédiatement après leur chute étaient apparues dans la même
direction , mais beaucoup plus loin deux grandes lueurs rouges
montant du sol , de forme semi-circulaire , s'élevant avant de
disparaître jusqu'au dessus d'un rideau d'arbres .

23 JUN 1980

COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE
COMMISSAIRE CENTRAL

---- Les époux G M circulaient en voiture sur la pénétrante urbaine , venant de . A hauteur de la Bretelle du quartier de , ils avaient aperçu en direction du Lycée , avenue la chute d'un objet lumineux rouge

Les époux G avaient poursuivi leur route . Après avoir traversé l'agglomération de , ils avaient rejoint la route nationale qu'ils avaient empruntée vers le Centre ville . Un peu avant la caserne de gendarmerie , aux environs des installations de l'E.G.I.E , ils avaient traversé sur une cinquantaine de mètres une nappe de fumée rougeâtre paraissant provenir de la droite . Ils s'étaient rendus à la gendarmerie , mais à leur sortie de la caserne , une dizaine de minutes plus tard , la fumée avait disparu .

Au vu des déclarations des témoins et notamment celles des époux G , nous avons effectué des recherches auprès des riverains de la route nationale . C'est ainsi que nous avons interpellé une dame L C gardienne d'une propriété appartenant à la famille F au lieu dit " " à , à droite de la route nationale , en venant . Celle-ci s'est souvenue que le lundi de la pentecôte , soit le 26 mai , ses employeurs avaient lancé des fusées de détresse pour bateaux . Le fait nous a été confirmé par Monsieur F I , P.D.G des Ets lequel nous a indiqué qu'un soir , à une date qui pourrait effectivement se situer aux environs du 26 mai , son fils P avait bien lancé des fusées qui n'étaient plus utilisables en mer , ne répondant plus aux normes actuellement exigées .

L'Inspecteur Divisionnaire

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA POLICE NATIONALE

le 26 MAI 1980

Le Brigadier L M et le Sous-Brigadier
H O de la 4^{ème} Brigade.

à

Monsieur L'Officier de Paix Principal, Commandant
le Corps Urbain de

O B J E T : Objets lumineux dans le ciel.

A 23 H 45, de patrouille de surveillance et de passage rue
alors que nous nous trouvions à hauteur du garage
, notre attention a été attirée par deux (2) boules rou-
-ges descendant très lentement du ciel. Nous les avons localisé
entre le cimetière et le CES
La descente de ces deux engins a duré environ cinq bonnes
minutes.

Avons donc avisé par radio pour savoir si
un feu d'artifice avait lieu dans le secteur. Après réponse né-
gative, nous avons pensé à des fusées de détresse.

Nous avons continué notre patrouille en passant par la
rue , village et repassé par le CES
sans rien remarquer d'autre.

A 23 H 10 le Sous-Brigadier R de permanence au pos
ayant reçu un appel téléphonique de la Gendarmerie lui deman-
dant si des personnes se sont présentées au Commissariat au
sujet des faits cités ci-dessus, celui-ci nous demande de con-
tacter la Gendarmerie.

Arrivés au poste de gendarmerie, contactons le planton
Mr P G qui nous signale que deux personnes se
sont présentées à son service pour lui signaler qu'elles ont
aperçu deux fusées rouges entre le C.E.S. et la
gendarmerie et ensuite une boule de feu d'environ 1,50 M de
diamètre se lever deux fois et retomber au sol après avoir
éclairé tout l'horizon.

IDENTITE des TEMOINS :

P.V. N° *2019* du *26/5/80* A 23 H Monsieur G M , dt rue E.V
se présente à la gendarmerie.

A 23H08 Monsieur R F Dt rue du
EV se présente à la gendarmerie.

MENTION:

Continuons notre patrouille et de passage rue du
, sommes hélés par Mr R F qui a aperçu
ces lueurs et nous déclare :

" A 22H45 étant dans le salon de mon appartement rue
, j'ai aperçu ainsi que mon épouse comme des fusées rou-
ges descendant lentement du ciel, la lueur de celles-ci reflé-
tait dans l'abatjour de la salle à manger.

Ensuite une boule lumineuse d'environ 1,50 à 2 M de
diamètre s'est levée du sol jusque la hauteur de trois arbres
situés derrière le CET en face de mon appartement

VU et ANNEXE

/333

Cette boule est redescendue pour remonter de nouveau à la même Hauteur, et redescendre ensuite avant de disparaître totalement dans une gerbe lumineuse".

Suite à cela je me suis rendu en véhicule jusque la
à en passant ensuite par et m'arrêtant la gendarmerie pour signaler ces faits.

Rapport transmis à toutes fins utiles

Le Brigadier

Le Sous Brigadier

AMPLIATION

Monsieur le COMMISSAIRE CENTRAL
Monsieur le Commissaire Central adjoint
Monsieur le Chef de l'unité judiciaire
Archives

N° 3023

AFFAIRE :

OBJET :

PROCÈS-VERBAL

L'AN mil neuf cent quatre vingt le deux juin

à 9 h 00 heures

NOUS : V. P ,

Inspecteur Divisionnaire

Officier de Police Judiciaire en résidence à

----- Vu le rapport en date du 26 mai 1980 du Brigadier L M et du sous Brigadier H O , assisté de l'agent vacataire L J -M , entendons :
Monsieur L M ,
né le à , Brigadier affecté au Commissariat Central de
QUI DECLARE :

----- Dans la soirée du lundi 26 mai dernier , j'ai effectué une patrouille dans un véhicule du service en compagnie du sous Brigadier H O . A 22 h 45 , nous étions de passage dans la rue à et nous étions parvenus au niveau du garage P au n° de la dite rue , soit entre la place et la rue quand j'ai aperçu dans le ciel deux objets lumineux d'un rouge vif , de forme ovoïde qui descendaient très lentement . Ils se trouvaient à peu près au même niveau . Nous avons arrêté notre véhicule pour les observer . Le phénomène a duré entre cinq et dix minutes . Les deux objets , de la grosseur m'at-il semble d'un ballon de football descendaient à une vitesse constante , sans accélération ni décélération , verticalement . Ils ne propageaient pas une forte lueur . J'ai fini par les perdre de vue quand ils sont arrivés près du sol , ma visibilité étant gênée à ce moment par les immeubles . Je ne puis évaluer la distance qui les séparait , mais qui était très faible . Je n'ai pu davantage apprécier leur éloignement . Ils se trouvaient en direction ouest-sud ouest . Je les situais entre le cimetière et le C.E.S

----- J'ai pensé qu'il pouvait s'agir d'éléments de feu d'artifice ou de fusées lancées par un avion en détresse . La première hypothèse ne pouvait être retenue et nt donné qu'il n'y avait ce soir là en ville aucun feu d'artifice .
----- Nous avons effectué des patrouilles dans le secteur pour tenter de déterminer le point de chute , mais nous n'avons rien constaté de particulier .
----- Au cours d'une Communication radio avec le Commissariat Central , j'ai appris que deux personnes avaient été témoins du même phénomène et avaient alerté la gendarmerie . Il s'agissait de M. G M , demeurant rue ; et de M. R F , demeurant rue du

----- Nous avons pu rencontrer ce dernier lequel nous a confirmé avoir été témoin de la chute des deux objets .

dition de Monsieur M , ans, igadier de Police , Commissariat central de



Il a ajouté qu'après cette chute , il avait vu remonter vers le ciel une boule lumineuse qui était ensuite redescendue pour remonter à nouveau à hauteur du lieu dit " " , soit devant le CES et tomber ensuite définitivement dans une gerbe lumineuse . -----
 Après avoir lu personnellement, persiste et signe
 L'Inspecteur Divisionnaire

PROCES VERBAUX JOINTS : Par procès verbaux séparés, cotés et joints au présent , avons procédé aux opérations suivantes:

- P.V n° 2 :Audition de H O
- P.V n° 3 :Audition de R F
- P.V n° 4 :Audition de J Y épouse G
- P.V n° 5 :Audition de G M
- P.V n° 6 :Renseignements

L'Inspecteur Divisionnaire

PIECE JOINTE : Annexons au présent le rapport du brigadier L et du sous brigadier H - L'Inspecteur Divisionnaire

TRANSMISSION :Transmettons le présent procès verbal à Monsieur le COMMISSAIRE DE POLICE , Commissaire Central adjoint à

L'Inspecteur Divisionnaire

N° 3023/2

AFFAIRE :

OBJET :

PROCÈS-VERBAL

L'AN mil neuf cent quatre vingt le deux juin
à 9 h 45 heures

NOUS : V. P

Inspecteur Divisionnaire

Officier de Police Judiciaire en résidence à

--- Continuant notre enquête , assisté de l'agent vacataire
L J -M , entendons :
Monsieur H O

né le à , sous Brigadier
au Commissariat Central de .

QUI DECLARE :

-----Vous venez de me donner connaissance de la déclaration
qui vous a été faite par le Brigadier L M .
Elle est exacte en tous points .

----- Ce qui m'a surpris c'est la lenteur avec laquelle les
deux objets descendaient du ciel , ce qui à mon avis doit
écarter l'hypothèse de la chute de météorites ou de fragment
de satellites . Si les objets avaient été retenus par des
parachutes , cela n'aurait pu nous échapper . La lueur
qu'ils propageaient n'était pas intense .

----- Il m'est impossible d'évaluer la distance qui nous
séparait de la chute de ces objets mais qui devait se
limiter à quelques kilomètres au maximum .

D'après notre position dans la rue . la chute
des objets a eu lieu entre le cimetière du et
le CES .

près avoir lu personnellement, persiste et signe

~~L'Inspecteur Divisionnaire~~

dition de Monsieur H
, ans, sous
rigadier au Commissariat
entral de

N° 3023/3

AFFAIRE :

OBJET :

PROCÈS-VERBAL

L'AN mil neuf cent quatre vingt le sept juin

à 10 h 00 heures

NOUS : S J M

Inspecteur Principal

Officier de Police Judiciaire en résidence à

--- Continuant notre enquête, assisté de l'agent vacataire L. M., entendons :

Monsieur R F. né le à , installateur thermique et sanitaire, demeurant à rue

QUI DECLARE :

---- Dans la soirée du lundi 26 mai, entre 22 h 35 et 22 h 50, je me trouvais dans le salon de mon appartement au rez de chaussée de l'immeuble rue à

Soudain j'ai vu une vive lueur qui se reflétait dans le lustre de la pièce. Je me suis précipité à la fenêtre donnant vers l'Ouest sud ouest. J'ai aperçu en direction de la caserne de gendarmerie, route nationale deux globes d'un rouge très vif qui descendaient lentement du ciel. Ces globes m'ont paru avoir un diamètre d'une vingtaine de centimètres et être séparés de quinze à vingt mètres. Ils n'étaient pas au même niveau. J'ai pensé qu'il pouvait s'agir de fusées de détresse lancées d'un avion. La chute a pu durer une trentaine de secondes, jusqu'au moment où les deux globes ont disparu à ma vue. Aussitôt, j'ai vu monter du sol à l'endroit de la chute une violente lueur rouge certainement de plus d'une dizaine de mètres de largeur de forme semi-circulaire qui s'est élevée jusqu'à environ deux mètres du niveau du sol avant de retomber. Aussitôt, au même endroit, il y a eu une deuxième lueur identique qui celle là s'est élevée plus haut à une dizaine de mètres du sol.

A mon point de vue les deux lueurs ne se sont pas élevées à l'endroit même de la chute des globes, mais beaucoup plus loin. Je crois que les globes n'étaient guère tombés qu'à 150 mètres de chez moi, tandis que les lueurs sont apparues à peut être un kilomètre et toujours en direction de la case de gendarmerie.

--- Intrigué, je suis monté dans ma voiture et je suis parti vers l'endroit où j'avais vu les lueurs. Je suis passé sur la route nationale, à, dans le quartier de. Devant la caserne, j'ai interpellé un gendarme à qui j'ai fait part de ce que j'avais vu. Je lui ai demandé s'il n'avait pas connaissance qu'un feu d'artifice était tiré dans les environs, mais il n'en était rien. --- Après avoir lu personnellement, persiste et signe

L'Inspecteur Principal

Audition de Monsieur F, ans, installateur thermique et sanitaire, demeurant à rue

PROCÈS-VERBAL

N° 3028/4

AFFAIRE

OBJET

Déclaration de Mme J Y
p. G , ans, S.P., dmt
0000
, rue

L'AN mil neuf cent Quatre vingt le Cinq Juin
à : Dix heures

NOUS : V. P

Inspecteur divisionnaire,

Officier de Police Judiciaire, en résidence à :

Continuant l'enquête, assisté de l'agent vacataire L

J^Y , entendons :

Madame J Y épouse G

née le à , sans profession,
domiciliée à , rue

QUI DECLARE :

Dans la soirée du lundi 26 mai 1980, je circulais avec mon mari dans notre voiture Peugeot 204 sur la pénétrante urbaine. Nous venions de la direction de . Quelques centaines de mètres avant d'arriver à la bretelle de la route de j'ai aperçu dans le ciel un objet lumineux de forme circulaire, un peu plus gros m'a-t-il semblé qu'un ballon de foot-ball qui descendait lentement. Il était d'un rouge très vif. Il était devant nous et légèrement sur notre droite. Nous avons continué à rouler et après avoir parcouru un demi kilomètre environ, l'objet a disparu à notre vue du fait que la visibilité était gênée par le pavillon de la voiture. Un peu plus loin, nous avons vu à nouveau le même objet devant nous un peu avant que nous ne parvenions à la bretelle du quartier il continuait à descendre, mais quelques secondes plus tard la lueur a disparu, sans que nous puissions expliquer pourquoi car notre vue n'était pas gênée. Nous avons continué à rouler. Nous avons emprunté la rue de , avons traversé le village et avons regagné la route nationale en passant par la promenade . Nous nous sommes dirigés vers la centre de par l'avenue et quelques mètres avant d'arriver à la hauteur de la caserne de la Gendarmerie, j'ai vu sur ma droite s'élever du sol, très près de nous une vive lueur rougeâtre accompagnée d'une fumée rougeâtre qui se répandait d'ailleurs au dessus de la route que nous suivions. La lueur provenait de la direction des installations de l'E.G.I.E. Mon mari a fait une marche arrière pour essayer de me se rendre compte de ce qu'il se passait et ensuite, il s'est rendu à la gendarmerie. Je ne puis dire s'il y a une relation entre la chute de l'objet circulaire que nous avons vu de la pénétrante urbaine et la lueur aperçue sur la route nationale . Nous ne sommes restés que quelques minutes à la gendarmerie, quand nous sommes ressortis il n'y avait plus rien.

Lecture faite par elle-même, persiste et signe.

L'Inspecteur divisionnaire,

N° 3028/5

AFFAIRE :

OBJET :

PROCÈS-VERBAL

L'AN mil neuf cent quatre vingt le sept juin
à II h 30 heures

NOUS : S. L. can M

Inspecteur Principal

Officier de Police Judiciaire en résidence à

--- Continuant notre enquête , assisté de l'agent vacataire
L j -M , entendons
Monsieur G M ,
né le à tôlelier au garage
Peugeot , demeurant à rue

QUI DECLARE :

---- Dans la soirée du lundi 26 mai , dans les environs de
22 h 30 , je circulais en voiture avec mon épouse sur la
pénétrante urbaine , venant de la direction de
et me dirigeant vers le centre ville .

--- Nous étions parvenus à peu près au niveau de la Bretelle
du quartier de , quand j'ai aperçu devant moi
et un peu sur la droite descendant du ciel très lentement ,
au dessus d'un bouquet d'arbres , un objet de forme circulaire
rouge . Compte tenu de l'éloignement , soit deux à trois
kilomètres , j'estime que cet objet pouvait bien avoir un
mètre de diamètre . L'objet a disparu à ma vue derrière les
arbres et je l'ai aperçu à nouveau à la fin du virage .
A ce moment , il était par rapport à ma position en
direction de ou du . Quelques
centaines de mètres plus loin , en raison des accidents du
terrain , j'ai perdu une nouvelle fois de vue cet objet
qui ne répandait aucune lueur .

-- J'ai poursuivi ma route . J'ai traversé le village de
avant de rejoindre la route nationale que j'ai
empruntée en direction du centre ville . J'avais parcouru
une courte distance sur cette artère et j'étais arrivé un
peu avant les installations de l'E.G.I.E , quand je me suis
trouvé dans une nappe de fumée rougeâtre qui occupait la chaussée
sur une cinquantaine de mètres de longueur . Il n'y avait
pas de fumée du côté gauche de la route . Je n'ai vu aucune
lueur ni à droite ni à gauche , mais simplement la fumée .
Je me suis rendu à la gendarmerie voisine où j'ai raconté
ce que j'avais vu . Quand je suis sorti cinq ou dix minutes
plus tard , il n'y avait plus de fumée , ou beaucoup moins .
Je suis retourné sur place . J'ai constaté qu'un côté du
portail de l' était ouvert alors que lorsque j'étais
passé la première fois , le portail était complètement
fermé .

Après avoir lu personnellement, persiste et signe
L'Inspecteur Principal

addition de Monsieur
M , ans,
tôlelier , demeurant à
rue

